



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet le Bois

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 août 2021

Début de séance : 9H07

Présents : Carrer Stéphane, Chavanne Nathalie, Flament Nathalie, Leroux Sophie, Bel Nicolas, Wotin Maël

Pouvoirs : Saffré Anne-Sophie donne pouvoir à Leroux Sophie.

Ordre du jour :

- 1) Adoption du rapport de la commission des charges transférées (CLECT) 2021 de la communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise
- 2) Création de postes

Délibération 1 : Adoption du rapport de la commission des charges transférées (CLECT) 2021 de la communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise

Le conseil municipal décide à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ADOPTE le rapport de CLECT 2021 de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise.

ARTICLE 2 : PRECISE qu'en cas d'adoption du rapport de CLECT par les communes membres de l'EPCI, selon les conditions de majorités définies par l'article 1609 nonies C, il sera transmis au président de la Communauté urbaine, pour proposition de fixation des attributions de compensation définitives.

Délibération 2 : Création de postes

Le conseil municipal décide à 6 voix pour et 1 abstention,

ARTICLE 1 : ADOPTE le projet de délibération de créations de deux postes dans les conditions suivantes : Une seule personne sera recrutée de sorte que cela fasse un temps plein, le découpage se fera selon la façon suivante :

- 2/3 temps de secrétariat

- 1/3 temps de périscolaire

ARTICLE 2 : MODIFIE ainsi le tableau des emplois.

ARTICLE 3 : INSCIRE au budget les crédits correspondants.

Discussions : Le conseil municipal émet une réserve sur le fait de ne mettre qu'une seule personne sur ces deux postes clé au sein de la commune (arrêt maladie, confidentialité).

Au demeurant, le souci d'adapter ces deux postes aux réels besoins de la commune, le souci de réduire les dépenses (jugées excessives dans certains domaines) et le faible panel de candidats implique ce choix réfléchi.

Fin de séance : 10H35

Le secrétaire : Nathalie CHAVANNE

Handwritten signature of Nathalie Chavanne in black ink, written in a cursive style.

Le 1^{ER} adjoint au maire : Maël WOTIN

